



Pierre Fabre

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ MONDIALE

GROUPE PIERRE FABRE

La présente Politique de confidentialité mondiale (ci-après « Politique de confidentialité mondiale » ou « la Politique ») définit les normes minimales mises en œuvre par le Groupe Pierre Fabre et ses sociétés affiliées en matière de confidentialité des données. Elle garantit une collecte, une utilisation, une conservation et une communication équitables, transparentes et sécurisées des Données à caractère personnel.

Elle respecte) les principales exigences des lois et réglementations en vigueur. La présente Politique est également conforme aux autres politiques spécifiques du Groupe Pierre Fabre relatives à la collecte et à l'utilisation d'informations ou de Données à caractère personnel qui sont mises en œuvre par les diverses entités du Groupe Pierre Fabre à l'effet de couvrir toutes les finalités spécifiques de Traitement de Données à caractère personnel nécessaires aux activités quotidiennes (par exemple politique relative aux cookies, politiques locales spécifiques). La présente Politique tient compte du fait que certaines sociétés affiliées du Groupe Pierre Fabre sont implantées dans des pays aux approches juridiques et culturelles variées en matière de confidentialité et de protection des données. Par conséquent, la présente Politique de confidentialité mondiale peut être complétée par d'autres politiques et procédures dans certaines régions géographiques, s'il y a lieu, afin de respecter la législation locale en vigueur ainsi que les normes culturelles.

En cas de conflit entre la présente Politique de confidentialité mondiale et les politiques de confidentialité locales en vigueur et/ou la législation locale en vigueur, selon le cas, ou en cas d'inapplicabilité des dispositions de la présente Politique de confidentialité mondiale, les politiques et législations locales en vigueur priment.

Des définitions utiles sont fournies dans la Section 2 de la présente Politique de confidentialité mondiale à titre de référence.

1. Quel est le champ d'application de la présente Politique de confidentialité mondiale ?

- 1.1 La présente Politique porte sur toutes les Données à caractère personnel, quelle que soit leur forme, y compris mais sans s'y limiter, les données électroniques, les documents papier, les disques et sur tout type de Traitement, qu'il soit manuel ou automatisé, qui appartiennent ou sont contrôlés par le Groupe Pierre Fabre, dans toutes les régions où nous exerçons nos activités. Ces données comprennent des informations relatives aux membres, partenaires, employés, consultants, clients, fournisseurs et relations professionnelles du Groupe Pierre Fabre ainsi qu'à tout Tiers.
- 1.2 Nous attachons une grande importance à la protection des mineurs et avons mis en œuvre plusieurs mesures raisonnables afin d'éviter le Traitement de leurs données. Par conséquent, nous ne traitons pas sciemment les Données à caractère personnel

relatives aux enfants. Si nous apprenons que nous avons recueilli les Données à caractère personnel d'un mineur n'ayant pas l'âge légal de fournir de telles Données à caractère personnel sans autorisation parentale, nous supprimerons immédiatement lesdites données.

- 1.3 La présente Politique s'applique également aux tiers assurant des services pour ou au nom du Groupe Pierre Fabre qui sont tenus de respecter des normes de conduite conformes aux principes de la présente Politique de confidentialité mondiale.

2. Définitions

- 2.1 Le terme **Groupe Pierre Fabre** désigne la société holding ainsi que les sociétés affiliées de Pierre Fabre qui font partie du Groupe Pierre Fabre.
- 2.2 Le terme **Tiers** désigne un tiers ou un partenaire commercial qui reçoit ou à qui sont confiées des Données à caractère personnel au nom du Groupe Pierre Fabre, par exemple des fournisseurs, des sous-traitants ou d'autres prestataires de services.
- 2.3 Le terme **Personne concernée** désigne une personne identifiée ou identifiable dont les Données à caractère personnel sont traitées par le Groupe Pierre Fabre.
- 2.4 Le terme **Consentement éclairé** désigne toute manifestation de volonté, libre, spécifique et informée par laquelle la Personne concernée accepte que des Données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un Traitement.
- 2.5 Le terme **Données à caractère personnel** désigne toute information permettant d'identifier une personne naturelle, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale. Les données sont considérées comme étant à caractère personnel dès lors qu'elles permettent à quiconque de faire le lien entre des informations et une personne en particulier, même si la personne ou l'entité responsable du Traitement desdites données ne parvient pas à faire un tel lien.
- 2.6 Le terme **Données sensibles** (ou **Catégorie spéciale de données** qui concerne les données révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique) et les **Données à caractère personnel relatives aux infractions et condamnations pénales** représentent un sous-groupe des Données à caractère personnel qui, du fait de leur nature, nécessitent des mesures de sécurité supplémentaires en matière de confidentialité, conformément à la législation ou à une politique en vigueur.
- 2.7 Le terme **Traitement** désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés, et appliquées à des Données à caractère personnel telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'accès, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion ainsi que le verrouillage, la

suppression ou la destruction (et le terme Traitement doit être interprété en conséquence).

3. Comment garantissons-nous la légitimité, l'équité et la transparence de nos activités de Traitement de Données à caractère personnel ?

- 3.1 Nous utilisons les Données à caractère personnel uniquement dans les cas suivants :
- si lesdites données sont nécessaires à l'exécution d'un contrat avec les Personnes concernées (par exemple nos employés, prestataires, clients, fournisseurs etc...);
 - pour satisfaire à une obligation légale ;
 - dans le cas où le Traitement des Données à caractère personnel relève d'un besoin ou d'un intérêt commercial légitime dans le cadre de nos activités (par exemple lorsque nous traitons les données de nos clients afin de mieux les connaître) ;
 - dans le cas où nous avons obtenu le Consentement éclairé de la Personne concernée si ce dernier est expressément exigé. Par exemple, dans les cas prescrits par la loi (pour envoyer des informations marketing par voie électronique) ou par une politique en vigueur, le Groupe Pierre Fabre peut être dans l'obligation d'obtenir le consentement des Personnes concernées pour recueillir, utiliser, conserver et communiquer les Données à caractère personnel les concernant. Cela peut également être le cas si aucun des motifs valables susmentionnés ne s'applique et dans la mesure où ceci est autorisé par la loi en vigueur.
- 3.2 Nous estimons qu'il est important d'évaluer les risques relatifs à la confidentialité avant de recueillir, d'utiliser, de conserver ou de communiquer des Données à caractère personnel, lors de la mise en place d'un nouveau système ou dans le cadre d'un projet par exemple.
- 3.3 Le Groupe Pierre Fabre procédera au Traitement des Données à caractère personnel uniquement de la façon décrite dans ses déclarations ou politiques de confidentialité spécifiques et conformément au Consentement éclairé obtenu auprès de la Personne concernée.
- 3.4 Le Groupe Pierre Fabre n'effectuera pas d'activités de profilage basées sur la prise de décision automatisée sauf si ceci est autorisé par la loi ou si ces activités sont nécessaires à l'exécution d'un contrat ou encore si le consentement de la Personne concernée a été obtenu, et à condition que les garanties adéquates soient mises en œuvre pour protéger les droits de la Personne concernée.
- 3.5 Nous utilisons des cookies sur nos sites internet afin d'évaluer et d'améliorer les fonctionnalités de ces derniers. Nous utilisons également des cookies à des fins de publicité ou d'analyse, moyennant votre consentement et selon que vous utilisiez ou non un outil de contrôle des cookies. Pour de plus amples informations sur l'utilisation de cookies par le Groupe Pierre Fabre, veuillez lire notre Politique de confidentialité et notre Politique relative aux cookies en ligne.
- 3.6 Dans les cas où la loi l'exige, nous ferons en sorte que les Personnes concernées disposent des informations pertinentes relatives au Traitement de leurs Données à caractère personnel, sauf s'il est impossible de fournir de telles informations ou si la transmission de ces dernières requiert un effort disproportionné. Ces informations comprennent notamment les finalités du Traitement des données, les types de

données recueillies (si les données n'ont pas été obtenues directement auprès des Personnes concernées), les catégories des destinataires, la liste des droits des Personnes concernées, les conséquences en cas d'absence de réponse, les conditions de transfert des Données à caractère personnel en dehors de l'UE, s'il y a lieu, et les mécanismes utilisés pour protéger les données en cas de transfert etc... Cette exigence peut être satisfaite sous la forme d'une déclaration de confidentialité transmise aux Personnes concernées au moment de la collecte des données. Les déclarations de confidentialité doivent être rédigées de façon à ce que les Personnes concernées comprennent clairement la façon dont leurs Données à caractère personnel seront utilisées.

4. Comment traitons-nous les Données à caractère personnel recueillies à des fins spécifiques et légitimes et comment garantissons-nous que ces dernières sont exactes et limitées à ce qui est nécessaire ?

Les Données à caractère personnel sont uniquement recueillies et traitées à des fins légitimes, conformément au principe de minimisation et au principe d'exactitude des Données à caractère personnel.

- 4.1 Les Données à caractère personnel seront recueillies uniquement pour des finalités déterminées, explicites et légitimes (qui peuvent être multiples), et ne seront pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités.
- 4.2 Nous évaluons et définissons les finalités de Traitement des Données à caractère personnel avant de démarrer un projet (par exemple pour la gestion des données RH, la gestion des données de recrutement, la gestion des états de paie, la gestion comptable et financière, la gestion des risques, la gestion de la sécurité des employés, la distribution d'outils informatiques et de toute autre solution numérique ou plateforme collaborative, la gestion de l'assistance informatique, la gestion de la santé et de la sécurité, la gestion de la sécurité des informations, la gestion des relations avec les clients, consommateurs et prospects, la gestion des relations avec les patients et les professionnels de santé, la gestion des appels d'offres, des ventes et du marketing, la gestion de l'approvisionnement, la gestion de la communication interne et externe et des événements, la conformité avec les obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption ou toute autre exigence légale, les opérations d'analyse de données, la mise en œuvre de processus de conformité tels qu'un dispositif d'alerte professionnelle, la gestion des opérations de fusion et acquisition etc...).
- 4.3 Nous nous efforçons de recueillir uniquement des Données à caractère personnel pertinentes, appropriées et non excessives au regard des finalités pour lesquelles elles sont recueillies et de leurs utilisations ultérieures. Cela signifie que seules les informations nécessaires et appropriées à la finalité visée seront recueillies et traitées.
- 4.4 Nous ne recueillons pas de Données Sensibles ou de Données à caractère personnel relatives aux infractions et condamnations pénales sauf dans les cas où la loi l'exige ou dans la mesure autorisée par la loi en vigueur moyennant le consentement exprès préalable de la Personne concernée.

- 4.5 Nous prenons toutes les mesures raisonnables afin d'assurer que les Données à caractère personnel sont conservées dans un format approprié et actualisées à chaque étape du Traitement des Données à caractère personnel (c'est-à-dire la collecte, le transfert, la conservation et l'extraction).
- 4.6 Les Personnes concernées peuvent nous aider à garantir l'exactitude des Données à caractère personnel les concernant en exerçant leurs droits d'accès et de rectification.

5. Quelles sont les mesures de sécurité et de confidentialité mises en œuvre ?

Les employés, clients, consommateurs et partenaires commerciaux du Groupe Pierre Fabre nous confient leurs Données à caractère personnel et **le Groupe Pierre Fabre s'engage à préserver la sécurité et la confidentialité desdites données lors de leur traitement.**

- 5.1 Nous nous engageons à protéger toute Donnée à caractère personnel recueillie, utilisée, conservée et communiquée dans le cadre de nos activités, conformément à l'usage ainsi qu'aux politiques, normes et procédés techniques et organisationnels.
- 5.2 Nous mettons en œuvre les mesures techniques et organisationnelles propres au secteur afin de prévenir toute perte ou destruction accidentelle ou illégale ainsi que toute altération, accès ou communication non autorisés ou toute autre forme de Traitement non autorisée ou illégale.
- 5.3 Lorsque le Traitement est effectué pour son compte, le Groupe Pierre Fabre s'engage à sélectionner des prestataires de services offrant des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées, de sorte que le Traitement soit conforme à la législation relative à la protection des données en vigueur et ce afin d'assurer la protection des droits des Personnes concernées.
- 5.4 Le Groupe Pierre Fabre s'efforce de prendre les mesures raisonnables fondées sur les concepts de « protection de la vie privée dès la conception » (*privacy by design*) et de « protection de la vie privée par défaut » (*privacy by default*), le cas échéant, afin de mettre en œuvre les garanties nécessaires applicables au Traitement des Données à caractère personnel.
- 5.5 Dans le cas où le Traitement de Données à caractère personnel est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des Personnes concernées, nous procéderons à une analyse des risques au préalable.
- 5.6 Toute violation, qu'elle qu'en soit l'ampleur, sera prise au sérieux. Nous évaluerons toutes les réclamations relatives à toute violation, potentielle ou réelle, de la présente Politique de confidentialité mondiale ou de la législation en vigueur en matière de protection des données qui seront portées à notre attention ou dont nous prendrons connaissance et nous prendrons toutes les mesures raisonnables pour limiter l'impact d'une telle violation.

5.7 De plus amples informations relatives aux mesures de sécurité informatiques sont disponibles dans le Programme de sécurité du Groupe Pierre Fabre qui inclut la Politique de sécurité informatique mondiale, la Politique d'utilisation des ressources informatiques et toute autre mesure de sécurité mise en œuvre par le Groupe Pierre Fabre.

6. Pendant combien de temps vos Données à caractère personnel sont-elles conservées ?

6.1 Toute personne responsable du Traitement de Données à caractère personnel pour le compte du Groupe Pierre Fabre conservera lesdites données pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été recueillies et traitées (et d'autres finalités compatibles), notamment :

- dans le cadre de nos activités commerciales ;
- pour satisfaire aux exigences légales ou réglementaires ainsi qu'aux exigences applicables en matière de délais de prescription ;
- pour assurer notre défense en cas d'action légale ou contractuelle (auquel cas, les Données à caractère personnel pourront être conservées jusqu'à la fin du délai de prescription correspondant ou conformément à toute politique de conservation en vue d'un litige).

6.2 Les Données à caractère personnel sont conservées et détruites conformément à la loi applicable ainsi qu'à la politique de conservation des données applicable du Groupe Pierre Fabre.

7. Quels sont les droits des Personnes concernées ?

Nous nous engageons à répondre à toute question ou requête soumise par les Personnes concernées relative aux Données à caractère personnel les concernant et, dans la mesure requise par la loi, nous offrons aux Personnes concernées la possibilité d'accéder, de modifier, de supprimer les Données à caractère personnel les concernant et d'en limiter le Traitement, le cas échéant. Elles ont également la possibilité de s'opposer au traitement des Données à caractère personnel les concernant et d'exercer leur droit de portabilité, le cas échéant.

7.1 **Droit d'accès** : nous fournissons aux Personnes concernées l'accès à l'intégralité des Données à caractère personnel les concernant, tel que prescrit par la loi, ainsi qu'aux finalités de traitement, aux catégories de données traitées, aux catégories de destinataires et aux conditions de conservation des données. En outre, nous leur garantissons le droit de rectifier et de supprimer lesdites données ou d'en limiter le traitement, le cas échéant etc...

7.2 **Droit de portabilité** : nous pouvons également fournir une copie de toute Donnée à caractère personnel qui figure dans nos dossiers dans un format compatible et structuré et ce afin de permettre l'exercice du droit de portabilité des données, dans la mesure où ceci est requis par la loi en vigueur.

7.3 **Droit de rectification** : les Personnes concernées peuvent demander à corriger, modifier ou supprimer toute information qui serait incomplète, obsolète ou inexacte.

- 7.4 **Droit de suppression (« droit à l'oubli »)** : les Personnes concernées peuvent demander la suppression de leurs Données à caractère personnel dans les cas où (i) les Données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été traitées ; (ii) la Personne concernée retire le consentement sur lequel est fondé le Traitement et il n'existe pas d'autre fondement juridique au Traitement ; (iii) la Personne concernée s'oppose au Traitement des données la concernant ; (iv) les Données à caractère personnel ont fait l'objet d'un Traitement illicite ; (v) les Données à caractère personnel doivent être supprimées conformément à une exigence légale applicable au Groupe Pierre Fabre. Le Groupe Pierre Fabre s'engage à prendre les mesures raisonnables pour informer toute autre entité du Groupe Pierre Fabre d'une telle suppression.
- 7.5 **Droit à la limitation du traitement** : (i) si l'exactitude des Données à caractère personnel est contestée par la Personne concernée, pendant une durée permettant au Groupe Pierre Fabre de vérifier l'exactitude des Données à caractère personnel ; (ii) si le Traitement est illicite et la Personne concernée s'oppose à la suppression des Données à caractère personnel la concernant et exige à la place la limitation de leur utilisation ; (iii) si la Personne concernée souhaite que le Groupe Pierre Fabre conserve ses Données à caractère personnel dans la mesure où lesdites données lui seront nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ; (iv) si la Personne concernée s'est opposée au Traitement et que le Groupe Pierre Fabre procède à une vérification afin de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du Traitement prévalent sur ceux de la Personne concernée.
- 7.6 **Droit de retrait du consentement au traitement des Données à caractère personnel** : lorsque les Données à caractère personnel sont traitées sur la base du consentement de la Personne concernée, celui-ci peut être retiré à tout moment, sans toutefois remettre en cause la licéité du Traitement effectué avant ce retrait.
- 7.7 **Droit d'opposition : La Personne concernée a le droit de s'opposer** au Traitement des Données à caractère personnel la concernant à tout moment :
- lorsque les données sont traitées à des fins de marketing ou de profilage afin d'envoyer des publicités ciblées ;
 - lorsque la Personne concernée s'oppose au partage de ses Données à caractère personnel avec des Tiers ou au sein du Groupe Pierre Fabre ;
 - lorsque le Traitement repose sur l'intérêt légitime du Groupe Pierre Fabre, à moins que le Groupe Pierre Fabre ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le Traitement qui prévalent sur les intérêts, droits et libertés de la Personne concernée ou que le Traitement est lié à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Afin d'exercer vos droits, veuillez nous contacter aux coordonnées indiquées dans la Section 10 ci-dessous de la présente Politique de confidentialité mondiale.

La Personne concernée peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.

8. Quand et comment communiquons-nous vos Données à caractère personnel à des Tiers ?

- 8.1 Les données sont communiquées uniquement en cas de nécessité absolue lorsque le transfert des Données à caractère personnel est clairement justifié, soit parce que la Personne concernée a consenti à ce transfert, soit parce qu'une telle communication est nécessaire à la réalisation d'un contrat auquel la Personne concernée est partie, ou pour une finalité légitime qui ne porte pas atteinte aux droits fondamentaux de la Personne concernée, y compris le droit à la vie privée (par exemple le transfert de données dans un contexte de fusion ou d'acquisition etc...). Quel que soit le cas, la Personne concernée sera informée de l'éventualité d'un tel transfert. En outre, nous mettons tout en œuvre afin d'obtenir la garantie que les destinataires utiliseront les Données à caractère personnel uniquement à des fins légitimes/autorisées et de façon sécurisée.
- 8.2 Si la communication des données est exigée afin de satisfaire une obligation légale (par exemple si elle est exigée par une agence gouvernementale ou par les forces de l'ordre/services de sécurité) ou dans le cadre de procédures judiciaires, les Données à caractère personnel sont généralement divulguées dans la limite exigée par la loi et, dans la mesure autorisée par la législation en vigueur, la Personne concernée sera informée d'une telle divulgation (c'est-à-dire que la Personne concernée sera informée de la possibilité d'une telle divulgation dans le cadre du Consentement éclairé ou se verra notifier la demande de divulgation à réception).

9. Comment assurons-nous la protection des Données à caractère personnel en cas de transfert international ?

Les Données à caractère personnel provenant d'entités du Groupe Pierre Fabre opérant dans l'UE ne seront pas transférées dans un pays tiers non membre de l'UE si ledit pays n'assure pas un niveau de protection adéquat, à moins que des garanties appropriées soient mises en place conformément à la législation en vigueur.

- 9.1 Le transfert international de Données à caractère personnel est un sujet particulièrement sensible. C'est pourquoi, nous sommes très vigilants en cas de transfert de Données à caractère personnel depuis un pays membre de l'EEE vers un pays non membre de l'EEE, quelle que soit la finalité d'un tel transfert, à savoir pour des raisons techniques (stockage, hébergement, assistance technique, maintenance etc.) ou dans le cadre de nos principales activités (gestion des RH, gestion de la base de données clients etc..).
- 9.2 Nous ne procédons jamais à un transfert international de Données à caractère personnel depuis un pays membre de l'EEE vers un pays tiers non membre de l'EEE sans s'assurer au préalable de la mise en place de mécanismes de transfert appropriés, conformément à la législation en vigueur, et ce afin d'assurer la protection adéquate des données lors du transfert (par exemple décision d'adéquation, certification « Privacy Shield » en cas de transfert vers les États-unis, signature des clauses types de la Commission européenne, le cas échéant etc...). Dans certains cas, nous serons amenés à notifier ou à obtenir l'approbation préalable de l'autorité de contrôle compétente avant de procéder au transfert des données.

10. Comment traitons-nous les réclamations ?

- 10.1 Le Groupe Pierre Fabre s'engage à répondre à toute réclamation légitime en matière de confidentialité formulée par ses employés, ses clients et autres contacts. Dans l'éventualité où un membre du personnel estime avoir enfreint la présente Politique de confidentialité, ce dernier doit contacter notre Délégué à la Protection des Données et signaler ladite infraction à l'adresse suivante : dpofr@pierre-fabre.com.
- 10.2 Les Personnes concernées sont informées de leur droit à présenter une réclamation relative à la confidentialité de leurs données, soit en écrivant à l'adresse dpofr@pierre-fabre.com ou auprès de l'autorité de contrôle compétente. En outre, ce droit doit être expressément spécifié dans les déclarations de confidentialité communiquées à et/ou accessibles par les Personnes concernées.
- 10.3 Dans le cas où un individu concerné par la présente Politique de confidentialité introduit une réclamation relative au traitement des Données à caractère personnel le concernant ou concernant un tiers, et que cette dernière n'est pas résolue de manière satisfaisante via notre procédure interne, le Groupe Pierre Fabre s'engage à coopérer avec les autorités de protection des données compétentes et à respecter l'avis de ces dernières afin de résoudre ladite réclamation. Dans l'éventualité où le Délégué à la Protection des Données ou l'autorité compétente estime que le Groupe Pierre Fabre ou un ou plusieurs membres de son personnel ont enfreint la présente Politique de confidentialité ou les lois relatives à la protection des données, le Groupe Pierre Fabre prendra les mesures qui s'imposent afin de corriger tout effet préjudiciable et de promouvoir une conformité future, sur recommandation des autorités compétentes ou du Délégué à la Protection des Données.

11. Mise à jour de la présente Politique de confidentialité mondiale

Au vu de l'évolution constante de nos activités ainsi que des réglementations, la présente Politique de confidentialité est susceptible d'être modifiée. Par conséquent, nous vous invitons à la consulter régulièrement.

La présente Politique de confidentialité mondiale a été déployée le 1er août 2018, date à laquelle elle est entrée en vigueur.

* * *

*